



La maturation des projets en accord avec les textes de base sur le transfert des compétences régis par le code général des Collectivités Territoriale Décentralisés, c'est l'école qui s'ouvre pendant 02 jours du 11 au 12 juillet 2023 dans un hôtel de la place à l'intention des régions et des communes. Un séminaire de vulgarisation des actes juridiques reglementaires présidé par le ministre d'état, Bello Bouba Maïgari ministre en charge du tourisme et des loisirs.

Le secteur touristique et celui des loisirs au Cameroun est en plein essort. **Une remonté timide mais fulgurante** après la période des **confinements** qui ont portés un coup sérieux aux activités touristiques, supprimés de milliers d'emplois et mis en faillite des établissements hôteliers sans oublier l'interdiction des activités liés à la satisfaction et aux déplacements des touristes.

La **résilience** qu'à fait preuve le **Cameroun** et l'avènement du **code général** des Collectivités Territoriales Décentralisées (Ctds) qui prévoyait un **transfert des compétences** de l'état vers

les Ctds nécessitait la maîtrise de textes et des actes juridiques réglementaires mis en place pour conduire les importantes réformes de la décentralisation.

Pendant **02 jours** les maires des communes du **Centre de l'Est** et du **Sud** et les exécutifs régionaux étaient donc à l'école en vue de **l'appropriation** des textes de base sur le transfert des compétences et les faire siennes. Selon **Jean Faustin Bekono**, maire de la **Commune de Sangmélima** :

" Le séminaire d'aujourd'hui va certainement nous permettre de mieux comprendre les mécanismes ainsi que tous les enjeux liés au secteur du tourisme et des loisirs dans le transfert des compétences prévu par le code général des Ctds ".

En un mot, il sera question d'outiller les communes et les régions sur tout ce qui faut savoir des textes de base applicables s'agissant du transfert des compétences dans les domaines du tourisme et des loisirs. Démarré par **l'exposé des motifs** du Conseiller Technique N°1 et suivi de l'allocution de Monsieur le Ministre d'Etat, **Bello Bouba Maïgari** Ministre du Tourisme et des Loisirs, **l'exposé général** s'est appesanti sur la décentralisation comme modèle de gouvernance en faveur du développement de l'activité touristique au sein des Ctds.

Des compétences transmises aux communes et aux régions dans les domaines du développement durable, la mise en valeur des sites touristiques d'intérêt local, le développement des activités de loisirs et bien évidemment la promotion des activités touristiques et des loisirs.

Au menu du séminaire de vulgarisation des textes de base sur le transfert des compétences, des échanges et partages d'expérience lors de travaux en atelier sur l'élaboration des projets touristiques; la promotion de la destination des localités au travers du "**made in Cameroun**" qui va intégrer les facteurs en faveur des activités touristiques et des loisirs au sein des Ctds.

Un communiqué final viendra traduire en actes et engagement la détermination des communes et des régions à l'appropriation des textes de base sur le transfert des compétences en vue de booster l'activité touristique et des loisirs pour atteindre les **trois millions cinq cent milles** touristes attendus d'ici la fin de l'année 2023.
